



**Regional Office for the Western Pacific
Bureau régional du Pacifique occidental**

COMITE REGIONAL

WPR/RC40/3

**Quarantième session
Manille
19-25 septembre 1989**

10 août 1989

ORIGINAL: ANGLAIS

Point 8.1 de l'ordre du jour provisoire

SIDA : MISE À JOUR ANNUELLE DE LA SITUATION RÉGIONALE

Les cas de SIDA signalés dans la Région sont toujours en augmentation. La grande majorité de ces cas (95%) sont signalés par l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande; les autres cas ont été signalés dans 13 autres pays et zones de la Région.

Le principal objectif du programme régional de lutte contre le SIDA consiste à mettre au point ou renforcer les programmes nationaux de lutte contre le SIDA. Les composantes essentielles de ces programmes comprennent la surveillance épidémiologique, le renforcement des capacités de laboratoire et l'éducation sanitaire.

Des conférences-ateliers interpays et interrégionales sont organisées en appui aux activités des pays.

Onze plans nationaux à court terme sont actuellement en opération, deux autres plans à court terme sont à l'étude et deux plans à moyen terme ont été approuvés par l'OMS.

L'infrastructure régionale de lutte contre le SIDA a été renforcée avec la création des postes suivants : un conseiller régional, un épidémiologiste, un chercheur de laboratoire, un éducateur sanitaire et un responsable administratif.

1. ÉPIDÉMIOLOGIE

Au 1er juin 1989, 1 611 cas de SIDA ont été signalés dans 16 pays et zones de la Région. Environ 95% de ces cas (1 526 cas) ont été signalés en Australie, au Japon et en Nouvelle-Zélande. Le nombre de cas signalés par les autres pays et zones est passé de 31 cas dans 8 pays en 1988 à 85 cas dans 13 pays en juin 1989. Douze pays et zones ont indiqué qu'ils n'avaient pas enregistré de cas de SIDA à ce jour; les sept autres n'ont pas soumis de rapport.

Les données sur la prévalence de l'infection à VIH restent rares. Des informations plus complètes devraient être reçues à mesure que les Etats Membres développent et renforcent leurs capacités de laboratoire. Les données disponibles dans 16 pays et zones de la Région ont révélé une présence de l'infection à VIH, bien que les taux de prévalence restent faibles, même parmi les groupes très exposés. Tout semble indiquer que l'infection à VIH s'installe progressivement dans la Région.

2. RENFORCEMENT DES PROGRAMMES NATIONAUX

Le programme régional de lutte contre le SIDA est maintenant opérationnel. Le principal objectif du programme est de collaborer au développement, au renforcement et à l'appui des programmes nationaux de lutte contre le SIDA. Les pays et zones qui ne bénéficient pas encore de programmes de lutte contre le SIDA sont encouragés à demander une visite de l'équipe SIDA de l'OMS. L'équipe OMS collabore avec le personnel national à l'évaluation de la situation locale du SIDA et de l'infection à VIH. Sur la base de ces résultats, ils préparent un plan national à court terme de lutte contre le SIDA. Ce plan à court terme couvre les activités à effectuer pendant la première année d'exécution du programme, avant d'être soumis par le gouvernement à l'examen et aux commentaires de l'OMS; après quoi le plan devient opérationnel.

Le plan national à court terme est évalué au bout d'un an. Selon le résultat de l'évaluation, le plan peut être soit reconduit, soit transformé en plan à moyen terme. Le plan à moyen terme couvre les activités programmées pour une période de 3 à 5 ans.

Onze plans à court terme sont aujourd'hui en cours d'exécution (Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Vanuatu et Viet Nam); deux plans à court terme sont à l'étude (Malaisie et Palau); et deux plans à moyen terme (Philippines et Vanuatu) ont été approuvés par l'OMS. L'équipe SIDA se rendra dans dix pays et zones afin de passer en revue les plans à court terme et collaborer à la préparation des plans nationaux à court et moyen termes de lutte contre le SIDA.

3. DÉVELOPPEMENT DE LA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET DES CAPACITÉS DE LABORATOIRE

Dans le renforcement des programmes nationaux de lutte contre le SIDA, on porte la plus grande attention au développement des systèmes de surveillance du SIDA et de l'infection à VIH. Cela permet aux pays de déterminer l'ampleur du problème du SIDA et de son épidémiologie, d'identifier les groupes à risque et de sélectionner les populations cibles pour une intervention spécifique en matière d'éducation sanitaire.

La surveillance épidémiologique ne pouvant se faire sans des moyens de laboratoire appropriés, le renforcement des capacités de laboratoire est un élément important des programmes régionaux de lutte contre le SIDA. Tous les plans nationaux à court terme comprennent le renforcement de ces deux composantes.

4. SÉCURITÉ DU SANG ET DES PRODUITS SANGUINS

Puisque des méthodes simples et efficaces existent pour détecter les anticorps anti-VIH dans le sang, les pays ont été instamment priés de réaliser un criblage adéquat du sang et des produits sanguins destinés à la transfusion ou à d'autres usages dans le pays. Des efforts sont faits pour renforcer l'organisation, l'administration et la gestion des banques de sang.

5. ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

En l'absence de tout traitement ou vaccin contre le SIDA aujourd'hui, l'éducation sanitaire demeure la seule méthode d'intervention disponible pour prévenir et combattre le SIDA. Tous les plans nationaux à court terme comprennent des composantes d'éducation sanitaire conçues pour fournir des informations essentielles et correctes sur le SIDA au personnel de santé, au public et aux populations à risque. L'accent est mis sur les modes de vie, et sur les habitudes et pratiques qui réduisent le risque de transmission sexuelle. On prend également en considération les moeurs, croyances, traditions et cultures des pays dans la façon de formuler les programmes d'éducation sanitaire.

6. INTÉGRATION DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES SERVICES GÉNÉRAUX DE SANTÉ

Conformément à la résolution WPR/RC38.R5 sur le SIDA, on s'efforce d'intégrer les programmes nationaux de lutte contre le SIDA dans les programmes existants sur les maladies transmissibles, par exemple la lutte contre l'hépatite B et les maladies sexuellement transmissibles. Cette intégration est mutuellement bénéfique en terme de moyens, de personnel et de financement.

Il y a tout lieu de penser que le programme de lutte contre le SIDA finira par être intégré aux services généraux de santé, mais cela exige une planification détaillée et une mise en place graduée.

7. ACTIVITÉS INTERPAYS ET INTERRÉGIONALES

En appui aux activités des pays, les conférences-ateliers suivantes ont été organisées par l'OMS :

- 1) Conférence-atelier régionale sur l'éducation sanitaire dans la lutte contre le SIDA, Manille, novembre 1988.
- 2) Conférence-atelier régionale sur les soins infirmiers et l'infection à VIH, Manille, novembre 1988.

- 3) Conférence-atelier régionale sur le rôle de la presse écrite dans la lutte contre le SIDA et l'infection à VIH, Manille, décembre 1988.
- 4) Conférence-atelier régionale OMS/UNESCO sur la mise au point de matériel pédagogique scolaire sur le SIDA, Suva, janvier 1989.
- 5) Conférence-atelier régionale sur l'éducation sanitaire dans la lutte contre le SIDA et l'infection à VIH, Suva, février-mars 1989.
- 6) Conférence-atelier régionale sur les soins infirmiers et l'infection à VIH, Sydney, mars 1989.
- 7) Conférence-atelier régionale sur le rôle de la radio et de la télévision dans la lutte contre le SIDA et l'infection à VIH, Tokyo, juin 1989.
- 8) Deuxième cours de formation interrégional de l'OMS sur le diagnostic et la prise en charge cliniques du SIDA, Sydney, février-mars 1989.
- 9) Conférence internationale OMS/Thaïlande sur le SIDA en Asie et dans le Pacifique, Bangkok, mars 1989.
- 10) Réunion des représentants des institutions donatrices et du personnel OMS pour examiner la collaboration et la coopération dans la lutte contre le SIDA, Manille, avril 1989.

Par ailleurs, les conférences-ateliers suivantes ont été programmées :

- 1) Conférence-atelier sur l'information-conseil sur le SIDA, Suva, août 1989.
- 2) Troisième cours de formation interrégional de l'OMS sur le diagnostic et la prise en charge cliniques du SIDA, Sydney, août-septembre 1989
- 3) Conférence-atelier sur la réalisation d'enquêtes sur les connaissances, attitudes, pratiques et croyances, Manille, septembre 1989.
- 4) Conférence-atelier sur l'organisation, l'administration et la gestion des banques de sang, Manille, septembre 1989.
- 5) Conférence-atelier régionale sur la surveillance et l'épidémiologie, Manille, octobre 1989.
- 6) Conférence-atelier interrégionale sur la promotion des préservatifs et la planification des services y afférents, novembre 1989.

8. RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Cinq postes (conseiller régional, épidémiologiste, chercheur de laboratoire, éducateur sanitaire et responsable administratif) ont été créés au Bureau régional, avec l'embauche du personnel d'appui nécessaire. Deux consultants à long terme, l'un en épidémiologie, l'autre en éducation sanitaire, ont été affectés au Bureau de l'OMS de Suva, à Fidji, et un poste à long terme en éducation sanitaire a été pourvu en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

9. PROBLÈMES ET CONTRAINTES

Les comités nationaux de lutte contre le SIDA sont des organes multisectoriels et centraux, responsables de l'élaboration des politiques, de l'examen des stratégies et de l'évaluation de l'information épidémiologique. Les problèmes d'organisation au niveau des pays et la nécessité pour leurs futurs membres d'être mieux informés sur le SIDA, a ralenti l'établissement de ces comités. La gestion du programme constitue une contrainte supplémentaire. Les responsables de chaque programme doivent être assignés à des tâches spécifiques dans l'exécution quotidienne du programme et doivent bénéficier d'un appui administratif et d'une orientation appropriés de la part du comité national de lutte contre le SIDA. L'élaboration des programmes à moyen terme a également été entravée par ces problèmes. Les principales difficultés techniques ont été rencontrées dans la collecte de l'information épidémiologique et l'évaluation des pratiques sexuelles en relation avec les maladies sexuellement transmissibles.

10. PERSPECTIVES

Selon les estimations de l'OMS, le nombre de cas de SIDA augmentera considérablement dans les deux ou trois prochaines années en Asie et dans le Pacifique. Il convient donc que les gouvernements s'impliquent politiquement, que des comités nationaux de lutte contre le SIDA aient été établis et fonctionnent bien, que le programme soit géré efficacement et que les activités de lutte contre le SIDA soient complètement intégrées dans les autres projets de soins de santé. Il y a toujours un danger de complaisance dans certains pays. L'encouragement de l'OMS par le biais des gouvernements et des comités nationaux de lutte contre le SIDA jouera un rôle important dans la poursuite du combat contre cette maladie.